



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

CAP Assistant(e) technique en milieu familial et collectif
EP2 – SERVICE EN COLLECTIVITÉS
Épreuve ponctuelle pratique et orale - Coefficient 6 au total
Première partie : Activités de production alimentaire (coefficient 3)

Durée : 4 heures maximum

Capacités	Compétences terminales évaluées	Critères	Barème	Numéro des candidats			
S'organiser	C22 Mettre en place les moyens nécessaires aux activités	- Tenue professionnelle adaptée - Choix correct du matériel - Organisation adaptée du poste de travail - Respect des règles d'hygiène et de sécurité	/3				
	C23 Gérer les stocks de produits alimentaires non périssables, de produits d'entretien, de consommables...		Non évaluée				
S'adapter	C31 S'adapter à une organisation différente, à une situation imprévue	- Réponse adaptée à la situation	/1				
Réaliser et contrôler	C41.C Mettre en œuvre les techniques de conservation, de conditionnement des denrées périssables, des préparations culinaires élaborées à l'avance, des repas en collectivités	- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie - Respect des protocoles - Respect des températures - Etiquetage conforme - Qualité du résultat	/3				
	C42.C Mettre en œuvre les techniques de préparations culinaires en collectivités	- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie - Maîtrise des techniques professionnelles - Qualité de la réalisation - Présentation esthétique, soignée	/6				
	C43.C Assurer le service des repas, des collations en collectivités	- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie - Respect des protocoles - Respect de la réglementation en vigueur	/3				
	C46 Conduire une auto-évaluation du déroulement et des résultats de ses activités	- Analyse pertinente de sa pratique. - Bilan objectif. - Proposition de solutions réalistes pour corriger les écarts.	/1				
Communiquer	C 52 Transmettre des informations à caractère professionnel	- Transmission fidèle des informations. - Vocabulaire adapté.	/1				
Entretien avec le jury Maîtriser les aspects scientifiques et technologiques (justification orale)			/2				
Note EP2 – 1^{ère} partie sur 20 (note en point entier ou arrondi au demi-point supérieur)			/20				

C.A.P.

Spécialité : **ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF**
 Épreuve : **EP2 – Service en Collectivités – 1^{ère} PARTIE** N°Sujet :

Session : **2011**
 Folio : **1 / 1**